



Recours possibles face a des rumeurs sur mon lieu de travail

Par **mcc151**, le **15/10/2010** à **19:50**

Bonjour, rn je vous expose brievement ma situation: j'ai été convoquée chez la responsable des ressources humaines a deux reprises suite a des rumeurs qui circulent a mon sujet: elle voulait savoir sil était vrai que j'entretenais une relation avec un chef de secteur (je travaille en grande distribution) a elle le droit de me convoquer pour de telles futilités? quels sont mes recours pour ne plus avoir a me justifier sur ma vie privé? rn autre probleme: suite a des medisances, cette meme responsable m'accuse de vols dans les casiers reservés aux employés et ce sans preuve, juste sur des "on dit" quel est mon recours possible face a cette accusation qui est totalement injustifiées et surtout fausse!! rn merci de vos reponses

Par **julius**, le **17/10/2010** à **12:12**

C'est de l'atteinte a la vie privé. rn rn Il semble important avant que la procédure ne s'envenime que vous fassiez (en AR) des écrits sur : rn - Rappel des faits sur la convocation de la DRH rn - Demande à l'employeur de faire cesser ces dénigrements et cette atteinte à la vie privé. rn - Demande de faire cesser ou prouver les dénigrements de votre supérieur sur un eventuel vol rn rn (copie à l'inspection du travail DP, syndicat affilié et CHSCT si existant dans votre entreprise)

Par **mcc151**, le **17/10/2010** à **17:47**

merci beaucoup de votre aide, je vais suivre votre conseil et j'espere que ca va se calmer car a vrai dire j'en ai un peu marre d'aller travailler chaque jour avec la peur au ventre d'etre de nouveau convoquée.